



COMITE BRETAGNE DE TAROT REGLEMENT DES COMPETITIONS SAISON 2018 / 2019

CHAPITRE 14 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT DE DONNE LIBRE.

ARTICLE 1 JOUEURS ADMIS.

Tous les sélectifs sont ouverts aux non-licenciés. Un joueur non licencié ne peut prétendre à une qualification pour la finale régionale et par conséquent au championnat de France.

ARTICLE 2 RETARD.

A l'heure de la convocation qui leur a été notifiée, tous les joueurs doivent être présents. L'arbitre doit infliger des pénalités aux retardataires à raison de 100 points d'abaissement par fraction de 5 minutes de retard. Après 15 minutes de retard, l'arbitre peut déclarer forfait le ou les absents. Il fait jouer le ou les remplaçants prévus selon les dispositions de l'article 2 du chapitre 1.

ARTICLE 3 DEROULEMENT DE LA COMPETITION.

L'épreuve se déroule par secteur 22-35 et 29-56 pour les sélectifs. Tout joueur doit effectuer les sélectifs sur le même secteur. Chaque secteur dispute 6 sélectifs de 5 x 5 donnes sur 3 jours. Il n'est pas obligatoire de les effectuer tous.

Si le nombre d'inscrit ne permet pas le déroulement (dernière table avec 1 ou 2 joueurs), les joueurs non licenciés devront se désister au profit d'un licencié.

A l'issue des 6 sélectifs par secteur, le classement est fait au total des 3 meilleurs scores de chaque joueur (positif ou négatif) sous réserve d'avoir effectué au moins 4 sélectifs.

En cas d'égalité pour la dernière place par secteur, le choix se fait selon les critères suivants dans l'ordre :

- ↷ Le joueur ayant fait le plus grand nombre de sélectif.
- ↷ Le joueur ayant eu le score le plus élevé sur un sélectif.
- ↷ Le joueur ayant eu le meilleur classement (ou la meilleure 2^{nde} place) sur le meilleur sélectif.

ARTICLE 4 FINALE.

Le champion sortant est qualifié d'office pour la finale régionale (Fascicule 2 page 29).

La finale se déroule en 2 séances de 5 x 5 donnes.

Les joueurs débutent la finale avec les scores à 0.

Pour la 1^{ère} séance, les joueurs sont mis en place selon la méthode aléatoire. La mise en place ne sera pas modifiée en cas de remplacement d'un joueur. Le remplaçant prend la place laissée libre et est pris dans le secteur forfait en priorité. Si le champion en titre est présent, il sera N1.

Pour la 2^{ème} séance, les joueurs sont mis en place suivant la méthode du serpent.

Le classement général se fait au total des points.

MANCHES QUALIFICATIVES			
FIN DES INSCRIPTIONS 13h45 ET 20h30		DEBUT DES MANCHES 14h00 ET 20h45	
INDICE PCN	1	ENGAGEMENT	13 € par sélectif
SECTEUR 29 – 56		SECTEUR 22 – 35	
QUIMPER 16/09/2018	1 ^{er} SELECTIF	LANCIEUX	
	2 ^{ème} SELECTIF	16/09/2018	
HENNEBONT 06/10/2018	3 ^{ème} SELECTIF	LA MEZIERE	
	4 ^{ème} SELECTIF	06/10/2018	
BENODET 10/11/2018	5 ^{ème} SELECTIF	PAIMPOL	
	6 ^{ème} SELECTIF	10/11/2018	



COMITE BRETAGNE DE TAROT
REGLEMENT DES COMPETITIONS
SAISON 2018 / 2019

FINALE		
ROHAN	16/12/2018	13H30
NOMBRE DE JOUEURS		55 + Champion 2017/2018
INDICE PCN DE LA FINALE		1,80
ENGAGEMENT		13,00 €
NOMBRE DE QUALIFIES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE		14



**COMITE BRETAGNE DE TAROT
REGLEMENT DES COMPETITIONS
SAISON 2018 / 2019**

**CHAPITRE 15 - REGLES APPLICABLES AU
CHAMPIONNAT LIBRE *4 CLUB.**

ARTICLE 1 JOUEURS ADMIS.

Toutes les équipes seront admises sous réserve de présenter 4 joueurs du même club et que le produit des séries des joueurs soit > à 16 (sauf exceptions).

ARTICLE 2 TABLEAU DES FORMATIONS POSSIBLES.

1	1	3	4
1	1	4	4
1	2	3	3
1	2	3	4
1	2	4	4
1	3	3	3
1	3	3	4
1	3	4	4
1	4	4	4

2	2	2	3
2	2	2	4
2	2	3	3
2	2	3	4
2	2	4	4
2	3	3	3
2	3	3	4
2	3	4	4
2	4	4	4

3	3	3	3
3	3	3	4
3	3	4	4
3	4	4	4
4	4	4	4

ARTICLE 3 RETARD.

A l'heure de la convocation qui leur a été notifiée, tous les joueurs doivent être présents. L'arbitre doit infliger des pénalités aux retardataires à raison de 100 points d'abaissement par fraction de 5 minutes de retard. Après 15 minutes de retard, l'arbitre peut déclarer forfait le ou les absents et faire jouer le ou les remplaçants prévus selon les dispositions de l'article 2 du chapitre 1.

ARTICLE 4 LES QUALIFIES.

Les 3 premières équipes à l'issue des 2 séances sont qualifiées pour le championnat de France. La 4^{ème} sera déclaré remplaçante.

ARTICLE 5 DEROULEMENT DE LA COMPETITION.

La compétition se déroulera en 2 séances sans éliminations. A l'issue de la 2^{ème} séance après addition des points, les 3 premières équipes seront qualifiées et la 4^{ème} remplaçante.

La mise en place de la 1^{ère} séance est effectuée de façon aléatoire. Si l'équipe championne est présente, est sera à la table 1. Pour la 2^{ème} en fonction du classement de la 1^{ère} séance.

LIEU	ROHAN
DATE	
INDICE PCN	1,80
ENGAGEMENT	88,00 € (22x4) – jeune 15,00 €
NOMBRE DE QUALIFIES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE	3 équipes



COMITE BRETAGNE DE TAROT REGLEMENT DES COMPETITIONS SAISON 2018 / 2019

CHAPITRE 16 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT LIBRE SENIOR.

ARTICLE 1 JOUEURS ADMIS.

Tous les sélectifs sont ouverts aux non licenciés sous réserve d'avoir 60 ans au **01/01/2019**.

Un joueur non licencié ne pourra prétendre à une qualification pour la finale à Rohan et par conséquent au championnat de France.

ARTICLE 2 RETARD.

A l'heure de la convocation qui leur a été notifiée, tous les joueurs doivent être présents. L'arbitre doit infliger des pénalités aux retardataires à raison de 100 points d'abaissement par fraction de 5 minutes de retard. Après 15 minutes de retard, l'arbitre peut déclarer forfait le ou les absents et faire jouer le ou les remplaçants prévus à l'article 2 du chapitre 1.

ARTICLE 3 LES QUALIFIES.

Le 14^{ème} joueur est désigné remplaçant au championnat de France.

ARTICLE 4 DEROULEMENT DE LA COMPETITION.

La compétition se déroulera en 4 après-midis par secteur et 1 finale en 2 séances à Rohan. Pour se qualifier, les joueurs devront participer à 3 sélectifs minimums.

A l'issue des 4 sélectifs par département 22/35, 29 et 56, les classements sont faits au total des 2 meilleurs scores de chaque joueur (positif ou négatif).

Le nombre de qualifiés par secteur à la finale est proportionnel au total de la participation aux sélectifs

ARTICLE 5 FINALE.

Le champion sortant est qualifié d'office pour la finale régionale (Fascicule 2 page 35).

La finale se déroule en 2 séances de 5 x 5 donnes.

Les joueurs débutent la finale avec un score de 0

Pour la 1^{ère} séance, les joueurs sont mis en place selon la méthode aléatoire.

Si le champion en titre est présent, il sera N1.

Pour la 2^{ème} séance, les joueurs sont mis en place selon la méthode du serpent.

Le classement général se fait au total des points.



COMITE BRETAGNE DE TAROT REGLEMENT DES COMPETITIONS SAISON 2018 / 2019

	Sélectif 1 Semaine 43	Sélectif 2 Semaine 46	Sélectif 3 Semaine 51	Sélectif 4 Semaine 2
SECTEUR 22 / 35	LANCIEUX 23/10/2018	PAIMPOL 15/11/2018	BRUZ 18/12/2018	LA MEZIERE 08/01/2019
SECTEUR 29	QUIMPER 23/10/2018	BENODET 13/11/2018	QUIMPER 18/12/2018	BENODET 08/01/2019
SECTEUR 56	HENNEBONT 25/10/2018	LOCMARIA GC 15/11/2018	HENNEBONT 20/12/2018	LOCMARIA GC 10/01/2019
ENGAGEMENT	13 € par sélectif	INDICE PCN		1

FINALE 2 séances	ROHAN	22/01/2019
NOMBRE DE JOUEURS	51 + Champion 2017/2018	
INDICE PCN	1,8	
ENGAGEMENT	13,00 €	
NOMBRE DE QUALIFIES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE	13 joueurs	



COMITE BRETAGNE DE TAROT REGLEMENT DES COMPETITIONS SAISON 2018 / 2019

CHAPITRE 17 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT LIBRE *2.

ARTICLE 1 JOUEURS ADMIS.

Toutes les équipes seront admises sous réserve de présenter 2 joueurs du comité.

ARTICLE 2 RETARD.

A l'heure de la convocation qui leur a été notifiée, tous les joueurs doivent être présents. L'arbitre doit infliger des pénalités aux retardataires à raison de 100 points d'abaissement par fraction de 5 minutes de retard. Après 15 minutes de retard, l'arbitre peut déclarer forfait le ou les absents et faire jouer le ou les remplaçants prévus à l'article 2 du chapitre 1.

ARTICLE 3 LES QUALIFIES.

Le 7^{ème} duo est remplaçant.

ARTICLE 4 DEROULEMENT DE LA COMPETITION.

La compétition se déroulera en 2 séances sans éliminations.

La mise en place de la 1^{ère} séance est effectuée de façon aléatoire. Pour la 2^{ème} en fonction du classement de la 1^{ère} séance.

ARTICLE 5 FINALE.

La finale se déroule en 2 séances de 5 x 5 donnes.

Le classement général se fait au total des points.

DATE	27/10/2018
LIEU	ROHAN
INDICE PCN	1,80
ENGAGEMENT	44,00 € (22x2) – jeune 15,00 €
NOMBRE DE QUALIFIES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE	6 équipes